

AVIS

AT.26.39.AV

Programme communal de développement rural de LIMBOURG

Avis adopté le 13/03/2026

DONNEES INTRODUCTIVESDemande :

- *Demandeur :* Commune de LIMBOURG
- *Auteur de projet :* JML Lacasse-Monfort sprl
- *Organisme d'accompagnement :* FRW
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* Art. 13 § 2 du décret relatif au développement rural du 11/04/2014
- *Date de réception du dossier :* 13/02/2026
- *Délai de remise d'avis :* 2 mois
- *Audition :* 6/03/2026

Projet :

- *Fiche-projet demandée en 1^{ère} convention-exécution :* - Aménagement du cœur de village de Bilstain
- *Date d'approbation par le Conseil communal :* 19/01/2026

Brève description du projet et de son contexte :

La commune de Limbourg, située dans la Province du Liège et dans l'arrondissement de Verviers, est composée de cinq villages : Bilstain, Dolhain, Goé, Hévremont et Limbourg. Elle est située au croisement du Pays de Herve, de la vallée de la Vesdre et de l'Ardenne septentrionale.

Au 1^{er} janvier 2024, elle comptait 5.654 habitants pour une superficie de 24,6 km².

La stratégie repose sur les cinq objectifs de développement suivants qui sont déclinés en objectifs opérationnels :

- « Convivialité » : Offrir les conditions pour une mixité sociale harmonieuse et une implication active des citoyens dans tous les domaines,
- « Mobilité » : Augmenter la part des déplacements durables,
- « Logement, Aménagement du territoire et patrimoine » : (Re)concilier le futur et le passé tant en termes de patrimoine qu'en termes d'aménagement du territoire et de logement,
- « Environnement » : Améliorer la résilience environnementale du territoire par des actions ambitieuses comme par des petits gestes,
- « Economie » : Soutenir l'économie locale en recherchant un équilibre entre les différentes activités économiques et le respect de la quiétude dans les villages

Avis

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur le projet de programme communal de développement rural (PCDR) de la commune de LIMBOURG.

Il estime que le diagnostic est complet et permet d'avoir une bonne vision globale du territoire communal. Le Pôle regrette toutefois le caractère très classique des analyses qui auraient pu être ajustées, notamment au moment de la rédaction du diagnostic partagé, afin de mieux tenir compte des conséquences des inondations de juillet 2021. Ces dernières ont en effet profondément marqué le territoire limbourgeois et ont fait apparaître des éléments particuliers, comme par exemple, la propagation des espèces invasives ou la nécessaire reconstruction de la vallée.

Concernant la partie 2, le Pôle estime que la méthodologie utilisée par l'organisme d'accompagnement pour encadrer le processus participatif est de bonne qualité. Il constate une bonne participation des citoyens. Il en résulte une bonne dynamique, une appropriation adéquate du projet et une bonne implication citoyenne dans le choix des fiches-projets.

Le Pôle considère que le diagnostic partagé du projet de PCDR met bien en évidence l'apport de la population. Comme le diagnostic, le Pôle estime qu'il ne met pas suffisamment en perspective le territoire par rapport aux conséquences des inondations. Il regrette également le caractère peu affirmé et peu prospectif de la vision territoriale à 10 ans.

Le Pôle relève que la stratégie repose sur cinq objectifs de développement qui sont cohérents et très classiques. Il estime que celle-ci aurait pu être complétée par une vision plus prospective de la ruralité et de l'aménagement du territoire au vu des enjeux apparus à la suite des inondations de juillet 2021. De plus, le schéma qui synthétise la stratégie et ses objectifs est peu clair.

Concernant la partie 5, le Pôle souligne la bonne répartition des fiches-projets au sein des différents lots et le fait qu'elles couvrent de manière équilibrée l'ensemble des objectifs repris par la stratégie. Le Pôle constate également un bon équilibre entre les projets matériels et immatériels. Il souligne que les projets envisagés sont intéressants, diversifiés et cohérents avec la stratégie proposée et que les budgets alloués sont raisonnables. Il tient toutefois à souligner que si une réflexion post-inondation avait été menée de manière plus approfondie, d'autres projets auraient été envisagés.

Enfin, concernant la fiche-projet prévue en première convention, à savoir « l'aménagement du cœur de village de Bilstain », le Pôle estime que l'intervention projetée a du sens par rapport aux objectifs de développement rural définis dans la stratégie et aux projets à venir à Bilstain (ex : réfection du système d'égouttage). Le budget qui y est alloué est raisonnable.


Yves HANIN
Président